

JETEZ TRIÉ!
suivez le cube



2022

Directive communale de tri et de collectage des déchets urbains



morges
VILLE DE MORGES

Calendrier de collectage au porte à porte inséré à l'intérieur !

La Propreté urbaine - Tél. 021 823 03 20

Jetez trié: marche à suivre

Pour le sac taxé

Le sac ne doit contenir que des matières incinérables non recyclables

- Berlingots de lait, de jus d'orange, etc., en carton plastifié
- Bouteilles vides en plastique ne portant pas le logo officiel PET
- Emballages et petits objets en plastique non recyclables tels qu'emballages de viande, de légumes, etc.
- Papiers et cartons souillés, tels que mouchoirs, papier-ménage, etc.
- Couches-culottes, serviettes et tampons hygiéniques, etc.
- Produits d'hygiène tels que Q-tips, lingettes, etc.
- Textiles hors d'usage ou souillés
- Sacs d'aspirateurs
- Emballages de lessive
- Déchets composites (composés de matières diverses indissociables) tels que les emballages de chips et bonbons, etc.
- Petits bris de vaisselle, de vitres, de miroirs, d'ampoules à filament, etc.
- ...

ok c'est pour moi



Pour tout le reste, suivez le Cube

- Capsules «Nespresso»
- Déchets organiques
- Huiles usagées
- Papier, carton
- Métal et alu
- Piles
- Pet
- Verre
- ...

Ah non, ça c'est pour le cube!



Le sac taxé



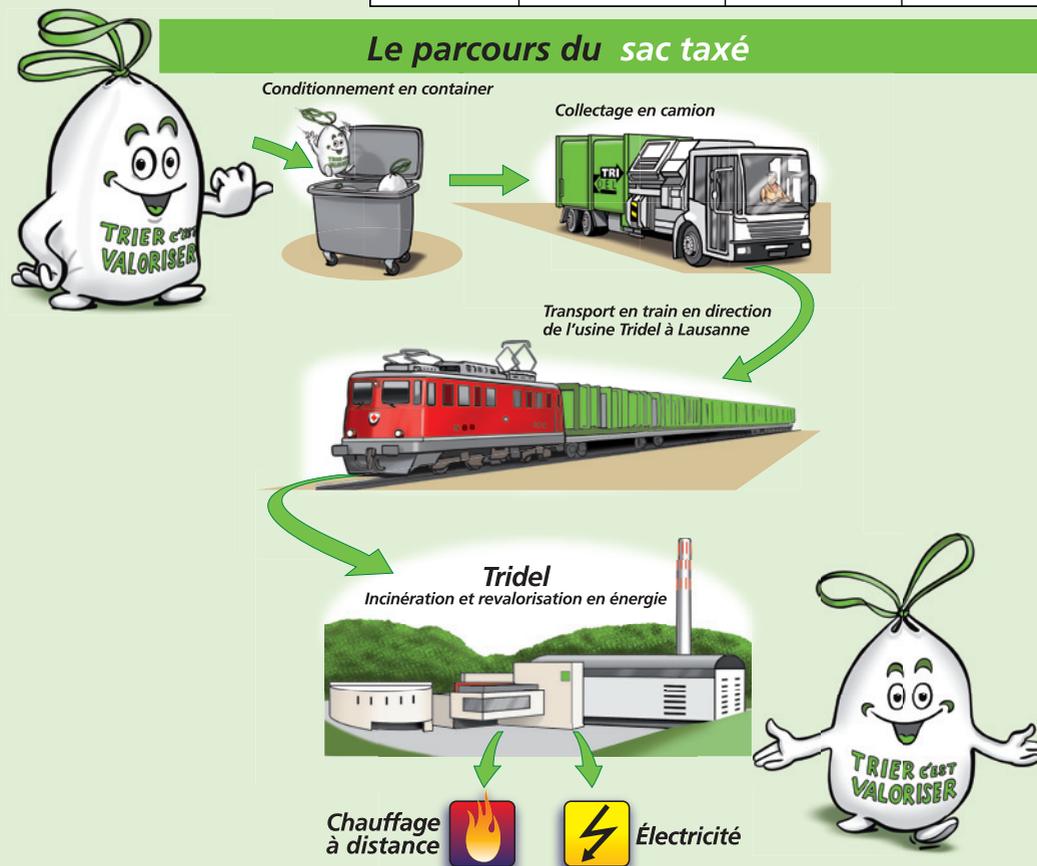
Où le trouver

Dans la plupart des commerces de détail de la région.

Son volume et son prix

Contenance Litres	Unités par rouleau	Prix du rouleau CHF TTC	Coût par sac CHF TTC
17	10	10.00	1.00
35	10	19.50	1.95
60	10	38.00	3.80
110	5	30.00	6.00

Le parcours du sac taxé



TRIONS LES DÉCHETS ORGANIQUES POUR FAIRE DU BIOGAZ ET DU COMPOST!

QUE RÉCUPÉRER?

- tous les restes de repas crus et cuits (y compris la viande cuite et sauce)
- le vieux pain, pâtisserie
- les fruits, légumes, épluchures
- les coquilles d'œufs
- le marc de café et sachets de thé
- les sachets biodégradables
- les litières d'animaux, sauf celles des chats qui vont dans le sac taxé
- les déchets de jardin, le gazon, les fleurs coupées, les plantes d'appartement avec la motte, les branches et déchets de tailles d'arbres (ø 2.5 cm dans les conteneurs et ø 12 cm maxi dans la benne à la déchèterie)
- les cendres de cheminée

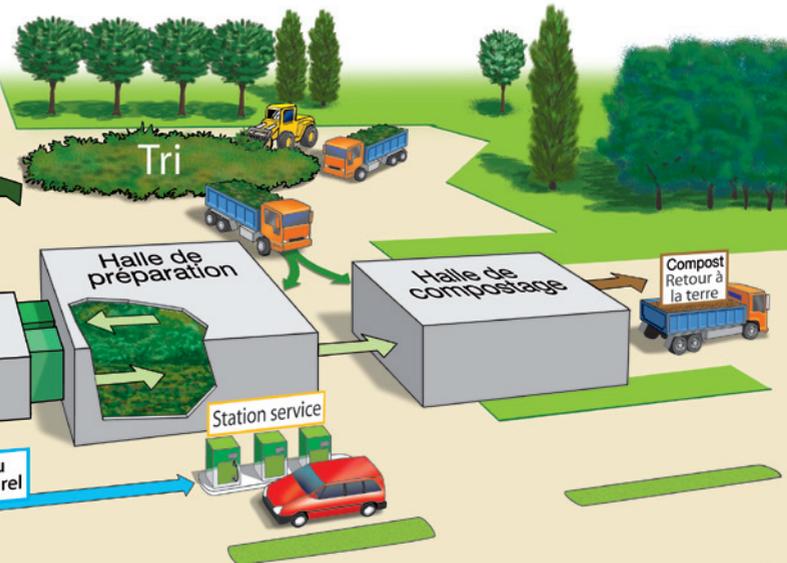


Trier ses déchets organiques permet:

- de récupérer des gaz valorisables (voitures, chauffage, etc.)
- de créer du compost qui retourne à la terre
- D'utiliser moins d'engrais chimiques.

Le biogaz possède de nombreux avantages:

- Il est renouvelable
- Son acheminement est simple, puisque la production est locale
- Il ne libère pratiquement pas de soufre
- Comparé aux énergies fossiles, le biogaz rejette plus de 40% en moins de gaz à effet de serre.
- Source renouvelable, il n'émet pas de résidus provenant des sources fossiles (essence, diesel).



DES RÉCIPIENTS ADAPTÉS POUR VOS DÉCHETS

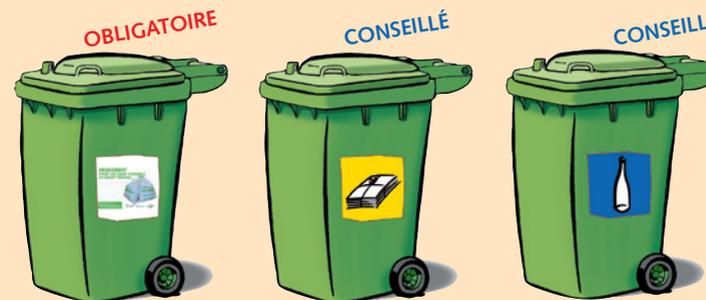
• RÉCIPIENTS CONSEILLÉS POUR RÉCUPÉRER VOS DÉCHETS ORGANIQUES DANS VOTRE CUISINE ET VOTRE JARDIN



PRIX + TVA
 240 l = CHF 70.00
 360 l = CHF 140.00
 770 l = CHF 380.00
 (Sous réserve de changement de prix)



• AUTRES DÉCHETS (ORDURES MÉNAGÈRES, PAPIERS/CARTONS, VERRE)



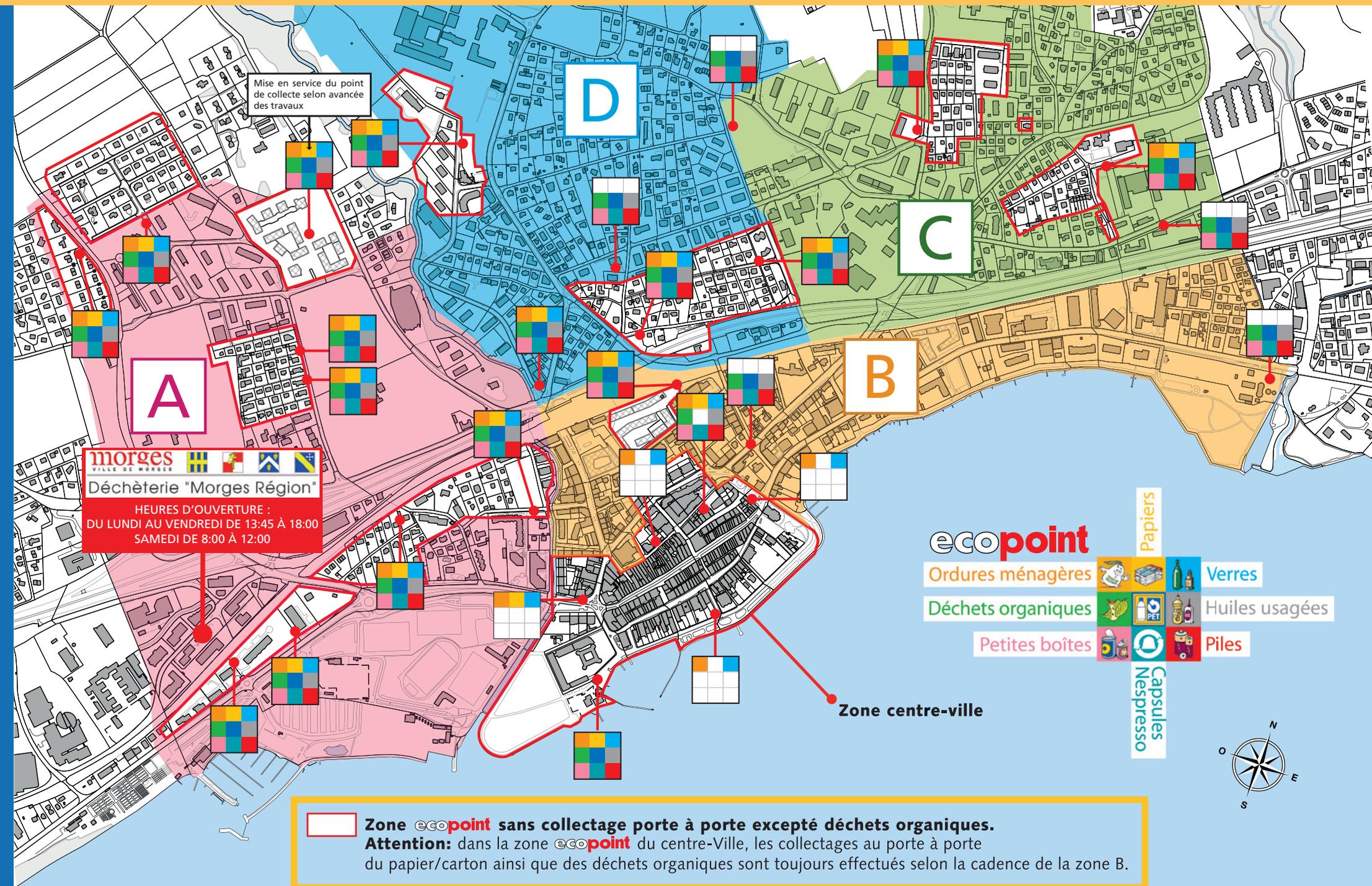
PRIX + TVA
 240 l = CHF 70.00
 360 l = CHF 140.00
 770 l = CHF 380.00
 (Sous réserve de changement de prix)

• LOGOS DISPONIBLES GRATUITEMENT POUR IDENTIFIER LES CONTENEURS



POUR COMMANDER DES CONTENEURS OU LOGOS:
 LA PROPRETÉ URBAINE: 021 823 03 20

DÉCOUPAGE DE LA VILLE EN 4 ZONES DE COLLECTAGE



LES PRINCIPAUX DÉCHETS COLLECTÉS

COLLECTAGE AU PORTE À PORTE
ATTENTION AUX CHANGEMENTS DE JOURS
DE RAMASSAGE DUS AUX JOURS FÉRIÉS!



GENRE DE DÉCHETS
FRÉQUENCE DE COLLECTAGE

DÉFINITION

CONDITIONNEMENT

À EXCLURE ABSOLUMENT



ORDURES MÉNAGÈRES
Zones ABCD
sauf zones **eco**point

Déchets non recyclables mais incinérables de petites tailles. (Maximum 60 cm).

En sacs taxés soigneusement fermés mis dans les conteneurs appropriés indiqués à la page 5.
Pas de cartons ou autres récipients.

Verre, papier, carton, déchets de jardin, etc.

Déchets industriels ou de construction, produits spéciaux ou dangereux, etc.



PAPIERS, CARTONS
Toutes les 2 semaines
Zones ABCD,
sauf zones **eco**point
excepté celle du centre-Ville

Journaux, cartons, imprimés, papiers d'emballage, etc.

En vrac dans des conteneurs ou en liasses ficelées.
Les cartons seront pliés et ficelés.
Pas dans les cabas en papier (non recyclables!)

Matière de remplissage ou de bourrage, plastiques, Sagem, etc.

Emballages de boissons (briques) ou de lessives.



VERRES
Toutes les 2 semaines
Zones ABCD
sauf zones **eco**point

Uniquement bouteilles et bocaux vides sans distinction des couleurs.

En conteneurs ou dans des récipients solides d'un poids total de 15 kg au maximum et limité à 3 récipients par habitation.
Pas de cartons ou de cabas en papier.

Bouchons, couvercles métalliques ou autres corps étrangers.

Porcelaine, verre « sécurité » ou feuilleté, vitrage de fenêtre, cristal, plats à cuire, etc.



DÉCHETS ORGANIQUES
Zones ABCD
y compris zones **eco**point

Branches, feuilles, gazon, etc.
Epluchures de fruits et légumes, fleurs fanées, plantes d'appartement (avec la motte), cendre de cheminée, marc de café et restes de thé.
Restes de cuisine cuits et lavures.

Exclusivement dans des conteneurs appropriés. Branches en facines ficelées, max. 1 m de long pour un diamètre de 40 cm.
Pour les grandes quantités, veuillez nous contacter.

Pierres, plastiques, ou autres corps étrangers. Déchets trop lourds ou volumineux (troncs, souches). Les résidus carnés.

OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE - AVENUE DE RIOND-BOSSON 9 :
LUNDI AU VENDREDI DE 13 H 45 À 18 H – SAMEDI DE 8 H À 12 H

HORAIRE DE RAMASSAGE: PÉRIPHÉRIE ET HORS CENTRE: DÈS 7 H
CENTRE-VILLE: DÈS 8 H.

Accès autorisé aux entreprises et aux commerces pour uniquement certains types de déchets indiqués sur la liste des déchets admis issus d'activités commerciales ou d'entreprise.

Cette liste est consultable à la déchèterie ou sur www.morges.ch

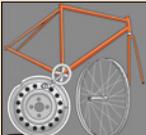
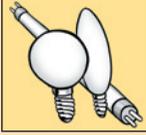
IMPORTANT:

- L'emplacement des conteneurs pour le jour de collectage est fixé dans le permis de construire ou pour les anciennes constructions par la Municipalité.
- Les conteneurs ne peuvent être entreposés en limite du domaine public que les jours de ramassage précisés dans le calendrier annuel de collectage des déchets au porte-à-porte.

AUTRES DÉCHETS

À DÉPOSER DANS LES ENDROITS SUIVANTS:

GENRE DE DÉCHETS	eco point	COMMERÇANTS (1)	DÉCHÈTERIE
 HUILES USÉES VÉGÉTALES ET MINÉRALES	●		●
 MÉTAUX MÉNAGERS Aluminium, conserves, couvercles de bocaux en matière métallique, formes à cuire, etc.	●		●
 PILES Accumulateurs, batteries	●	●	●
 CAPSULES NESPRESSO	●		●
(2)  DÉCHETS ENCOMBRANTS MÉNAGERS Déchets non-recyclables provenant d'activités ménagères et mesurant plus de 60 cm. Le sagex, les chips de sagex, les classeurs vides ainsi que les récipients en plastique de plus de 2 litres à fermeture à bouchon			●
 DÉCHETS INERTES Déchets de petits travaux de réfection, pots en terre cuite, vaisselle en porcelaine et verre, etc.			●
 BOIS Bois exempt de tous corps étrangers, panneaux d'armoires, meubles démontés, etc.			●

GENRE DE DÉCHETS	eco point	COMMERÇANTS (1)	DÉCHÈTERIE
 FERRAILLE Objets ménagers métalliques, tels que vélos, sommiers, jantes, meubles, etc.			●
 PET Uniquement les bouteilles de boisson portant le logo officiel PET	●	●	●
 APPAREILS ÉLECTRIQUES Tous les appareils électriques, électroniques, ménagers, loisirs, outillage, bureautique et jouets.		●	●
 LAMPES À DÉCHARGE Néons, ampoules économiques et à décharge		●	●
 MÉDICAMENTS, MERCURE Thermomètres		●	●
 PEINTURES, VERNIS PHYTOSANITAIRES		●	●
 TOXIQUES MÉNAGERS		●	●

(1) Dans les surfaces de vente ou fournisseurs, proposant ce genre de produits (repris gratuitement sans obligation d'achat)

(2) Si vous ne pouvez pas vous déplacer, nous ramassons sur rendez-vous vos déchets déposés devant votre domicile. Uniquement le jeudi matin et selon les disponibilités. Un montant minimum de 50 francs + TVA sera facturé (021 823 03 20)

► **HABITS USAGERS:** à la déchèterie ou divers autres endroits dans la Ville

► **TOXIQUES ISSUS DES INDUSTRIES ET ARTISANS:** Directement au centre CRIDEC à Eclépens ou auprès des fournisseurs. Centre d'identification des déchets spéciaux: 021 866 03 00

► **ANIMAUX MORTS ET DÉCHETS ISSUS D'ACTIVITÉS DE BOUCHERIE:** CDDC de Penthaz: 021 862 74 00

Récupération et recyclage de meubles et objets usagés:

«**La Trouvaille**» Service d'aide familiale
Ch. des Mouettes 1 - 1027 Lonay
021 804 98 22

ouvertures:

Lu, Ma, Me, Ve: 14h à 18h
Je: 14h à 19h - Sa: 9h à 13h

«**L'Escale**» Service d'aide humanitaire
Au Glapin - 1162 Saint-Prex
021 806 16 29
ass.escale@bluewin.ch

ouvertures:

Ma au Ve: 9h à 12h et 14h à 18h
Sa: 9h à 12h

Emmaüs - www.emmauslausanne.ch
021 731 27 28

Le Point Bleu - www.pointbleu.ch
021 671 22 44

Centre social protestant:

Rue de Lausanne 4 bis - 1110 Morges
021 801 51 41

ouvertures:

Ma au Ve: 14h30 à 17h30

Élimination de documents confidentiels:

Datarec Ecublens
021 691 06 36

Organisme s'occupant du collectage et du recyclage du PET en Suisse:
www.petrecycling.ch

Organisme s'occupant du collectage et du recyclage des canettes en alu en Suisse:

www.igora.ch

Association économique suisse de la bureautique de l'informatique et du recyclage des appareils électriques:
www.swico.ch

Informations générales sur la collecte et la valorisation du verre usagé:
www.vetrorecycling.ch

Matériel pédagogique complet et gratuit sur le tri, le recyclage et destiné aux enseignants:
www.recycling-heroes.ch/fr/home.html

Site d'information sur les déchets en Suisse:
www.dechets.ch

Balade ludique sur le thème des déchets:
Le sentier du tri à Yvonand
www.sentierdutri.ch

Informations générales sur la gestion des déchets:
www.valorsa.ch

Informations générales sur la gestion des déchets:
www.swissrecycling.ch

Récupération de vélos usagés:
PROVELO Région Morges
www.pro-velo-morges.ch
077 402 92 89